

À l'occasion des élections municipales 2020 au Mans, de fortes attentes s'expriment et particulièrement sur les sujets de politique de mobilité.

Les déplacements à vélo, entre autres, favoriseront l'accélération de la transition écologique et nous devons considérer ce moyen de transport à part entière.

Fort de vos retours et de ceux des usagers, je suis pleinement conscient que les conditions de circulation à vélo ne sont aujourd'hui pas satisfaisantes au Mans puisque ce moyen de transport représenterait seulement 7% des usages actuels.

Il est donc aujourd'hui urgent de se mobiliser et de renforcer les liens entre toutes les parties prenantes concernées : collectivités, entreprises et associations afin de proposer un plan cohérent avec le plan vélo et mobilités actives engagé par le gouvernement le 14 septembre 2018.

Je souhaite pouvoir développer l'usage du vélo comme solution durable de mobilité dans une agglomération telle que la nôtre.

Pour ce faire, nous devons accompagner les Mancelles et Manceaux au changement de pratiques, nous promouvoir des services vélos variés et innovants (parcs relais vélos sécurisés supplémentaires) et développerons des infrastructures cyclables de qualité. Une infrastructure cyclable de qualité est le meilleur investissement dans les mobilités qu'une ville puisse réaliser aujourd'hui. Cet investissement a aussi d'importantes retombées pour la santé, l'attractivité, la vitalité du commerce de proximité mais aussi le tourisme...

Dès le début de mon mandat, je m'engage à reprendre le projet d'aménagement du réseau cyclable en concertation avec les maires de Le Mans Métropole, un plan vélo de la ville du Mans ambitieux, financé et totalement concerté avec les différentes associations dans l'objectif d'une augmentation de la part modale actuelle de 50 %.

Les actions prioritaires seront pour moi de :

- Sécuriser et développer les pistes cyclables (bordures, giratoires à 1 anneau, panneaux, itinéraires ...) et aménagements (arceaux à vélo dans les principaux équipements sportifs et culturels tels qu'Antares ou stade MMArena...)
- Revoir la circulation à contresens des cyclistes
- Pacifier le centre-ville : partage harmonieux entre mobilité douce et automobile dans l'objectif d'avoir un cœur de ville à faible émission
- Ouvrir une maison du vélo et des mobilités en centre-ville (animation de collectifs cyclistes, découverte de la ville à vélo, marquage anti vol ...)

Comme pour chaque projet que je conduirai, je mettrai en place :

- Un comité de suivi spécifique réunissant associations, experts et collectivités
- Une charte de qualité des aménagements cyclables conforme au guide concerté localement et amendé par ceux de la Fédération des Usagers de la Bicyclette
- Un budget cohérent avec l'objectif de l'augmentation de la part modale sur laquelle

nous

nous sommes engagés.

A l'écoute des Mancelles et Manceaux, une fois élu, je renforcerai la politique de développement de l'utilisation du vélo en concertation avec les diverses associations membres de la fédération française des usagers de la bicyclette.

Vous trouverez ci-joint mes engagements signés

Emmanuel BILQUEZ

Se donner les moyens de bâtir l'infrastructure cyclable

Investir chaque année au moins ³⁰50 euros par habitant de l'agglomération (soit ~10 millions/an) pour développer un réseau cyclable de qualité dans et entre les 19 communes.

e m'y engage (préciser éventuellement l'enveloppe)

Prioriser la sécurisation des points noirs

Réaliser en priorité (premières années du mandat) des pistes cyclables protégées tout au long des axes les plus fréquentés aujourd'hui dépourvus d'aménagement continu :

- Béner - Bollée - De Gaulle

e m'y engage d'ici 2022

- route de Sablé - Heuzé - Libération - Montoise

e m'y engage d'ici 2022

- Chanzy - Gougard - 33^e Mobiles - tunnel - CHM - campus

e m'y engage d'ici 2022 -

lune de Pontlieue (réalisation d'un anneau cyclable distinct à l'extérieur du rond-point)

e m'y engage d'ici 2022

Améliorer en urgence la sécurité des cyclistes en installant des protections maçonnées :

- aux débouchés de bandes cyclables dans les giratoires

e m'y engage Premiers travaux dès 2020

- aux intersections des doubles-sens cyclables

e m'y engage Premiers travaux dès 2020 -

dans les courbes à droite où des conducteurs coupent fréquemment la bande cyclable

e m'y engage Premiers travaux dès 2020

Réaliser des aménagements cyclables de qualité

^{au plus vite -}
Rédiger (dès 2020) un cahier des charges des aménagements cyclables, en co-construction avec les associations d'usagers du vélo. Ce cahier des charges s'imposera à tout chantier ultérieur.

e m'y engage

S'appuyer sur l'expertise des usagers pour réussir les aménagements cyclables, via une convention partenariale (consultation des usagers pendant l'élaboration de tout projet touchant à la voirie, valorisation de l'expertise d'usage).

ok

e m'y engage

e m'y engage

Objectif

Quel objectif de part modale vélo fixez-vous pour Le Mans métropole, et éventuellement pour certaines communes en particulier :

- en 2024 (objectif du plan vélo national 9%)

...14%...

- en fin de mandat en 2026 (préconisation Cyclamaine 15% minimum)

...13%...

Créer un service de stationnement résidentiel sécurisé

Déployer massivement du stationnement résidentiel sécurisé à la demande.

e m'y engage Échéance :

Généraliser le stationnement cyclable

Poser des arceaux vélo devant tous les équipements publics, à raison dans un premier temps d'au moins 10% de la capacité d'accueil.

e m'y engage Premiers travaux dès 2020

Poser des arceaux vélo en amont des passages piétons et des intersections, à raison d'au moins 300 arceaux par an.

e m'y engage Premiers travaux dès 2020

Assurer la formation

Déployer et financer le programme "savoir rouler" dans les écoles de la ville.

Créer une maison du vélo pour répondre aux besoins de formation et d'accompagnement, accueillir les cyclotouristes, développer l'économie circulaire...

e m'y engage Échéance : 2022

Pacifier la ville

Modifier le plan de circulation dans les premières années du mandat pour réserver les rues résidentielles à la desserte, aux modes actifs et ponctuellement aux transports en commun. Cette réduction du volume de circulation est un préalable nécessaire au passage de ces rues en zone 30.

e m'y engage d'ici 2022

Utiliser tous les moyens disponibles pour faire respecter les aménagements cyclables (protections physiques, patrouilles ciblées, outils vidéo...)

e m'y engage

Faire respecter les zones piétonnes (interdiction effective à tous véhicules motorisés, sauf secours).

e m'y engage

Mettre en place un ELU (Espace Logistique Urbain) utilisant le vélo pour les livraisons. (pas que -)

e m'y engage Échéance :
+ véhicule de livraison propre -

Étendre la zone piétonne.

e m'y engage Échéance :

Étendre la zone de stationnement payant, dès les premières années du mandat.

e m'y engage d'ici 2022

Rendre le stationnement payant pour les scooters et les motos dans les zones où il l'est pour les voitures.

e m'y engage Échéance :

Mettre en place une ZFE (zone où les véhicules motorisés les plus polluants sont interdits).

e m'y engage Échéance : 2022

Liste "Revue Le Mans avec Vang"
Email Bilogey.